

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspectrice de l'éducation nationale : Mme VALLIER DUBOIS, excusée			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
	Présent	Excusé	
Directrice de l'école - Présidente : Mme BRIERE	X		
Maire: M MARTIN	X		
Conseillère municipale : Mme SOCHAY	X		
Conseillère municipale : Mme SARTORETI	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme CHARNAY SPENNATO	X		
Mme DUROUSSIN-BALAY	X		
M LIETAERT	X		
Mme MIRANDA	X		
Mme SIXDENIER	X		
M. JOMAIN	X		
Mme LAMBEY		X	
Mme CENDRE	X		
Mme CLEAUX-BADAUT	X		
M. FLEURY	X		
Mme DELPLANQUE	X		
Mme TONNARD	X		
Mme CORNAND	X		
DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE			
D.D.E.N : Mme MARMONT	X		
D.D.E.N : Mme BREJON		X	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme BELNEZ			Mme Vernaudon
Mme BORACA			Mme Noblet
Mme BOYER	X		
Mme CHEVALLIER	X		
Mme FOURNIE	X		
Mme JOURDAN			Mme Josserand
Mme GACHOT	X		
Mme DEPALLE	X		
Mme SENECA			
Mme MOSER	X		
Mme TEPPE			
Mme THIVENT	X		
Mme VERNOUX	X		
PARTICIPANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE			
ATSEM			
ATSEM : Mme NEVORET	X		
ATSEM : Mme ARSLANIAN	X		
ATSEM : Mme CHANEL	X		
ATSEM : Mme PELLEN	X		
ATSEM : Mme PEULET	X		

AESH		
AESH : Mme JOUANNEAU		X
AESH : Mme QUENTIN	X	
membres du RASED		

Procès-verbal établi le 19 /03 /2024

Date : 19/03/2024

Heure de début : 18h30

Ordre du jour :

- Organisation du temps scolaire pour les trois années scolaires 2024-2025, 2025-2026 et 2027-2028
- Projets
- Locaux et équipements scolaires, travaux
- Parole donnée à la municipalité, présentation du projet lié au périscolaire
- Questions remises au préalable par les parents.

⇒ Sujet 1- prolongation dérogation semaine scolaire :

Présentation des horaires scolaires

Unanimité pour garder les horaires actuels et la semaine de 4 jours sera votée aussi en conseil municipal.

	Matin entrée	Matin sortie	Après-midi	sortie
Lundi	8h45	12h	13h55	16h40
Mardi	8h45	12h	13h55	16h40
Mercredi				
Jeudi	8h45	12h	13h55	16h40
Vendredi	8h45	12h	13h55	16h40

Vote :
28 votes « Pour »
0 votes « Contre »
0 abstentions

Avis du Conseil d'Ecole :

Unanimité pour garder les horaires actuels et la semaine de 4 jours

⇒ Sujet 2 projets

Projets passés:

Semaine du goût en maternelle :

un projet pour chaque classe sur la semaine avec une rotation des élèves sur les ateliers le matin : soupe de légumes, travail sur la pomme, les goûts, les tartines sucrées et salées.

USEP en GS : Financement du Sou. Une rencontre à la salle de gym du collège V. Daubié avec 3 autres classes. Deuxième rencontre jeux de raquettes au gymnase d'Attignat (2 classes). Deux autres rencontres se profilent : semaine des JO avec passage de la flamme olympique sur la voie verte et rencontre basket. Si possible, un tour du lac à vélo sera organisé si il y a suffisamment de parents agréés. Appel à tous les parents agréés, même des autres classes.

Projet rugby : en cycle 2 CP/CE1, CE1/ CE2 et CE2 en partenariat avec le club de Montrevel. Une rencontre intra-école est prévue avec les 4 classes de l'école.

CM1/CM2 2 classes: visite de la cuivrerie de Cerdon, film Wonka,

CM1/CM2 3 classes : travail avec la banque alimentaire : les CM ont pour objectif de préparer une collecte

Natation Cycle natation pour les CM terminé et début de cycle aujourd'hui pour les CE1 et les CE2 de la classe de CE1/CE2

Spectacle maternelle : théâtre d'objet « effet papillon ».

Spectacle fin d'année « toute petite compagnie » sur le thème du sommeil pour les cycle 2 + CM1/CM2 de M. Lietaert.

Remerciement Sou des écoles pour les financements de ces spectacles et projets.

Projets à venir :

Spectacle de cirque « Trait » pour les Maternelles dans le cadre des petites scènes vertes.

Travail sur le climat scolaire en conseil d'élèves avec le projet d'un banc de l'amitié souhaité par les élèves.

Semaine olympique : toutes les classes préparent des activités.

- **Flashmob** des maternelles au CM2 le **2 avril** sur la chanson « La dernière ».

Pas de présentation prévue le jour même aux parents (en réflexion) mais peut-être une mise en place lors de la fête de fin d'année.

- **5 avril** Les élèves du C3(CM1-CM2) préparent et animent des activités sportives pour les C1 (maternelle) gymnase

- **5 avril** C2(GS/CP CP/CE1 CE1 CE1/CE2 CE2) : parcours de la flamme olympique sur la voie verte en marchant (pique-nique ensuite).

- pour information 6 avril : printemps des sportifs par le Grand Bourg, projet totalement externe au projet de l'école, concerne les associations sportives et les communes

La promotion du sport fait partie d'un enjeu national de lutte contre la sédentarité. Toute l'année, les élèves ont travaillé autour de défis APQ : une demi-heure par jour sous forme de défis que l'on peut faire dans la cour. En cette année de jeux olympiques, toutes les écoles ont été invitées à participer à ce projet et ont répondu massivement.

⇒Sujet 3 : locaux et équipements scolaires

Remerciements à la mairie pour la qualité des échanges que nous pouvons avoir, pour les investissements et crédits accordés à l'école.

Nouveaux photocopieurs : quelques demandes seront faites en relation avec la mise en place.

Téléphone : Quelques difficultés persistent sur le téléphone, un numéro a été retransmis aux familles. pour rappel **04 74 30 93 72**

Demande d'un interphone pour faciliter les entrées et sorties : demande de la mise en service de l'application pour gérer la porte.

Rappel des désagréments dans les sanitaires du cycle 2 : wc bouchés régulièrement. Réflexion en cours.

Demande d'accès au jardin de la maison des associations.

Réponse mairie : Dans un premier temps, il faudrait passer par le bâtiment des associations.. On peut considérer que le jardin est utilisable.

⇒Sujet 4 : travaux cantine et périscolaire

Présentation par la mairie des plans, des projets

Sur le site actuel du périscolaire, aménagement d'un bâtiment de plus de 800 m² avec des espaces mutualisés pour la garderie, la cantine et le centre de loisirs. Attention portée au confort, aux performances énergétiques (panneaux solaires, récupérateurs d'eau), matériaux biosourcés. Le bâtiment actuel est conservé dans sa partie centrale.

Les enfants des deux écoles (publique et privée) seront accueillis comme actuellement.

Début du projet avec mise en place du chantier et démolition au retour des vacances d'avril pour 18 mois de travaux. Fin prévue pour la rentrée des vacances de la Toussaint 2025.

Présentation du flyer explicatif : sortie de l'école et travaux

L'entrée de la maternelle portail P2 va être déplacée. Nouveaux accueils à partir du 29 avril.

La nouvelle entrée se fera par le portillon de la Cure.

L'entrée des parents de maternelle se fera par l'entrée du bâtiment au niveau du petit préau.

Le périscolaire va déménager dans la bibliothèque actuelle et éventuellement dans les préfabriqués de l'école.

La bibliothèque sera provisoirement installée dans une maison rue de la ville.

⇒ Sujet 5 : questions des parents / fonctionnement de l'école

- **Rappel des règles des sortie de l'école.** A partir des travaux, les nouvelles règles de sortie en fonction des bâtiments seront transmises aux parents.

P2 puis cure	P1	P3
Elèves du bâtiment de la maternelle accompagnés d'un responsable	Elèves du bâtiment du cycle 2 (entrée principale)	Elèves du bâtiment du cycle 3 (rue de la ville)
Possibilité : élèves ayant un frère ou une sœur en maternelle et présent(e) ce jour-là à l'école	Possibilité : élèves ayant un frère ou une sœur en maternelle et présent(e) ce jour-là à l'école	

Sortie de l'école du CP au CM2

D'après le règlement départemental, l'enseignant raccompagne les élèves de sa classe au portail. La responsabilité est alors transférée aux parents.

Certains élèves d'âge élémentaire rentrent chez eux de façon autonome.

Les portails

P1 bâtiment principal / P2 maternelle / P3 bâtiment 3 (CE2 et CM1/CM2)

P2 élèves de maternelle, **GS/CP(à partir du 29 avril 2024)**et fratrie

P1 élèves du bâtiment principal (CP/CE1) (CE1) (CE1/CE2) dispositif ULIS

P3 élèves du bâtiment 3 (CE2 et CM1/CM2)

A partir de la rentrée des prochaines vacances, le 29 avril 2024, les élèves seront accompagnés au nouveau portail P2 (cure) où ils attendront devant le portail, à l'extérieur de la cour, pour ne pas gêner les flux d'entrée et sortie. La règle énoncée dans le règlement intérieur de l'école concernant les sorties sera appliquée.

Tout élève restant seul à 12h05 sera accompagné à la cantine.

Tout élève restant seul à 16h45 sera accompagné à la garderie.

Rappel : Les enfants doivent rester à l'école sur le temps scolaire, par demi-journée. Les seuls élèves autorisés à sortir sont ceux en situation de handicap.

- **Question concernant les horaires des APC** : Les horaires sont décidés en équipe d'école. Il ne peut pas y avoir d'autres horaires. Ce n'est pas possible entre 12h et 14h : les enfants doivent avoir une heure trente de pause complète pour 30 minutes d'APC. (textes réglementaires qui régissent le fonctionnement des écoles)
- **Certains "nouveaux parents" ont fait remonter qu'ils manquaient un peu d'informations** sur le fonctionnement de l'école et sur l'organisation de la cantine.

Fonctionnement de l'école : Il dépend principalement de l'Education Nationale et des instructions officielles

Réponse de l'équipe d'école : Des informations sont données lors de l'inscription, lors de la journée portes ouvertes, prévue le 8 juin (date à confirmer) , le jour de la rentrée, lors de la première réunion de classe

Elles sont aussi communiquées via le cahier de liaison : note de rentrée, et informations régulières au cours de l'année.

D'autres modes de communication sont en cours de réflexion, il s'agit d'un axe du projet d'école.

⇒Sujet 6 : questions des parents / cantine

Question des parents sur la cantine : horaires, organisation, espaces à disposition

Réponse de la municipalité : Fonctionnement de la cantine : La cantine est gérée par la municipalité qui fournit les informations sur son site et organise deux réunions par an pour aborder les sujets concernant ce temps.

Un power point est disponible sur le portail parents. Il sera réactualisé. Une réunion sera organisée en fin d'année. Il est rappelé que des portes ouvertes sont organisées chaque année et qu'un dépliant est mis à disposition par la mairie pour les nouveaux arrivants.

⇒Sujet 7 : questions des parents / transition école /cantine

transition école/cantine :Question concernant trois situations d' enfants qui ne se seraient pas rendus à la cantine.

Réponse : Une seule situation a été portée à la connaissance de l'école.

Réponse et discussion

Réponse Ecole : *n.b .Cette question concerne uniquement les élèves du CP au CM2.*

Les échanges sont fréquents et réguliers entre les agents, les élus et l'école. Nous sommes à la recherche de solutions qui ne sont pas simples à trouver. En effet, les parents ont la possibilité d'inscrire ou de désinscrire leur enfant à tout moment.

Les agents de la cantine fournissent un tableau en début de semaine sur lequel sont indiqués les enfants qui mangent ou ne mangent pas. Il est rarement à jour car certains parents s'inscrivent ou se

désinscrivent au dernier moment. D'autres parents laissent leur enfant inscrit même s'il ne mange pas. Tout contrôle s'avère alors impossible.

La solution trouvée actuellement est la suivante : les enseignants emmènent leurs élèves dans la cour. Les enfants qui mangent à la cantine, à leur connaissance, se mettent en rang et la transition avec un agent de la cantine se fait à ce moment-là.

Les autres élèves sont accompagnés jusqu'au portail qui correspond à leur bâtiment.

Une souplesse a été accordée aux parents qui ont des enfants scolarisés à la fois en maternelle et en élémentaire, ceux de l'élémentaire pouvant les rejoindre au portail P2 de la maternelle.

A partir de la rentrée des prochaines vacances, le 29 avril 2024, les élèves se rendront au nouveau portail P2 où ils attendront devant le portail, à l'extérieur de la cour, pour ne pas gêner les flux d'entrée et sortie. La règle énoncée dans le règlement intérieur de l'école concernant les sorties sera appliquée.

Tout élève restant seul à 12h05 et qui n'avait pas pour consigne de rentrer chez lui sera accompagné à la cantine.

Avis du Conseil d'Ecole :

Les élèves inscrits à la cantine seront confiés à l'agent de cantine en fonction de la liste établie et des changements portés à la connaissance des enseignants à l'entrée en classe.

Il est demandé à chaque responsable d'inscrire tout changement sur le cahier de liaison et à l'élève de le montrer à sa/son professeur(e).

⇒Sujet 8 : questions des parents / abords de l'école

Les parents signalent à nouveau le manque de place au parking P1. Certains se garent sur les trottoirs de la Rue de la Ville (au niveau de la garderie). Les personnes sont parfois obligées de marcher sur la route car les trottoirs sont pris et les voitures peinent à se croiser dans cette portion de rue. Plusieurs enfants empruntent ce passage pour quitter l'école à vélo, donc cela questionne quant à leur sécurité. Comment cette situation peut-elle être améliorée ?

Réponse municipalité : Il est demandé aux familles d'utiliser les parkings à disposition : Salvart, Mairie...

Proposition de parents de protéger les trottoirs avec des plots ou des barrières métalliques.

Pour information

Date des portes ouvertes le 8 juin 2024. Date du prochain conseil d'école le mardi 18 juin.

Heure de fin : 20h30

La directrice de l'école
Nom BRIERE Christine
Signature



La secrétaire,
Nom TONNARD Séverine
Fonction : enseignante
Signature

